

**Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba**

**SOUS DIRECTION TECHNIQUE**

**DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES**

**REF : DOT/SDT/DRA/RU/ 659 /2024**

Annaba le,

A

**Monsieur : Azzouz Lotfi**

**Cité Cherakat Hamma Bouziane –Constantine-**

OBJET : Mise en demeure N° 02.

Projet : Travaux Câble FO pour Développement 60 Logements Nakhla berrahal.  
Bon de commande N° : 163 du 27/06/2024, ODS N° : 190/2024 du 27/06/2024

Monsieur,

Dans le cadre de l'exécution du projet mentionné en objet, attribué à votre entreprise conformément aux termes des contrats à commande référencés ci-dessus, je tiens à vous rappeler que la date de livraison du chantier est désormais dépassée. Or, nous constatons, avec regret, que les travaux demeurent inachevés.

En conséquence, je vous mets en demeure, pour la deuxième fois, de procéder à la livraison du chantier sans délai. À défaut, Algérie Telecom DOT ANNABA se réserve le droit de prendre les mesures administratives prévues dans les clauses contractuelles à l'encontre de votre entreprise.

2024 08 08



Le Directeur Opérationnel des  
Télécommunications - Annaba

Signé: TERKMANI Mohamed Riad